

## Cours de Théologie 2018-2019

Les fondements de la morale

Cours n°3

### LA LOI DE DIEU ET LA SAGESSE DES NATIONS

La Loi de Dieu réside dans des commandements soit positifs soit négatifs qui visent des comportements humains concrets, que Dieu, dans sa Sagesse, défend ou conseille à l'homme pour qu'il y trouve son bien, son bonheur. Mais sur ce terrain, les préceptes divins rencontrent l'effort immémorial des hommes pour ordonner leurs actions et donner un sens à leur vie. Quelle place la « morale naturelle » va-t-elle ici occuper ?

#### LES SOURCES

##### 1. Ancien Testament

###### *Le débat sur la Sagesse*

Equivoques de la sagesse : Israël a rencontré très tôt les sagesse politiques de l'Ancien Orient, portées par le milieu les scribes de cour, habiles, réalistes, souvent retors : le serpent de Gn 3,1 est très « astucieux » ; Ahitophel, le conseiller de David, est très intelligent, mais son intervention aboutit à une catastrophe (2S 16-17), les prophètes fulminent au nom de Dieu : « je détruirai la sagesse des sages, et l'intelligence des intelligents je la rejetterai » (Is 29,14).

Prestige de la sagesse : il semble pourtant impossible de ne pas faire honneur à l'intelligence que Dieu a donnée à l'homme pour l'élever au-dessus des animaux ; la sagesse, qui est un attribut divin, est dispensée par le Dieu d'Israël aux âmes droites : il est « le guide de la Sagesse et le directeur des sages » (Sg 7,15). La Sagesse personnifiée a présidé à la création (Pr 8, Si 24), c'est elle qui a mis dans le monde des repères que l'homme peut identifier pour diriger sa vie.

Purification et assomption de la sagesse : Israël n'a pas eu peur, à partir d'un certain moment, de puiser dans le trésor des sagesse païennes, des connaissances et des règles de conduite utiles pour la vie en société et même la conduite individuelle. Loin de contredire la Loi des commandements, elle s'annonce comme un secours, une source complémentaire, à condition de bien se rappeler que « la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse ». La Loi elle-même paraît une suprême sagesse (Dt 4,6 ; Ba 3,37 ; Si 24,23).

###### *La morale des nations*

La Bible exalte la figure de certains non-juifs qui ont eu une conduite admirable, parfois même supérieure à celle des membres du Peuple de Dieu: le Pharaon de Gn 12,18, le saint homme Job, les matelots qui ne peuvent se résigner à éliminer Jonas (Jon 1,13-14), etc... Il y a le souvenir de Noé et des commandements qu'il a reçus après le Déluge et qui sont considérés par les juifs comme l'équivalent pour les nations du décalogue d'Israël (Gn 9).

##### 2. Nouveau Testament

*Le courant de sagesse dans les évangiles* : la prédication du Christ mêle étonnamment la radicalité de l'appel divin (« Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. Qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Qui ne prend pas sa

croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi », Mt10,37-38) et des considérations de bon sens sur l'intérêt bien compris (« celui qui veut sauver sa vie la perdra » Mt 10,39 ; ou encore Lc 14,28 : « quel est le roi qui partant en guerre contre un autre roi... ») ; les Béatitudes sont de ce type : l'exigence du renoncement total est fondé sur un idéal de bonheur !

*La sagesse paradoxale de Dieu chez Paul* (1Co 1) : chez lui la Sagesse de Dieu est passé par ce qui paraît une folie (la Croix) pour mettre en échec la sagesse du monde, mais à long terme c'est elle qui s'avère beaucoup solide que les calculs humains.

*La loi naturelle qui juge les païens* (Rm 1-2) : dans le dernier cours nous avons regardé ce texte qui nous parle de la loi « inscrite dans les cœurs », via la conscience. Tout homme a une perception innée du bien et du mal, qui se traduit par ses jugements d'éloge et de blâme.

*Prendre à son compte les valeurs des païens* (Ph 4,8) : « tout ce qu'il y a de vrai, de noble, de juste, de pur, d'aimable, d'honorable, tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la vertu et la louange humaines, voilà ce qui doit vous préoccuper ». Paul, qui met souvent en garde les chrétiens contre le danger de se laisser gagner par les préceptes du monde (Rm 12,2), conseille ici de reprendre à son compte le meilleur des valeurs des païens.

### **3. Les Pères et les Docteurs de l'Eglise ancienne**

*Clément d'Alexandrie et Eusèbe de Césarée* voient dans la pensée philosophique (surtout celle des platoniciens et des stoïciens) une « préparation évangélique » : le discours moral joue un rôle prépondérant dans les ressemblances qu'ils relèvent.

*Ambroise* : dans son *De Officiis*, inspiré de Cicéron, il formule les règles d'une morale de l'honnête homme, à destination des clercs de son diocèse, pour leur montrer quelle dignité de vie doit être la leur, les exemples bibliques prennent la place des modèles païens.

*Augustin* : tour à tour optimisme (tout effort de l'homme vers le bien est la trace du Verbe au fond des cœurs) et pessimisme (« les vertus des païens sont des vices »).

*Saint Thomas* assume l'héritage aristotélicien et transpose en régime chrétien l'eudémonisme rationnel de l'*Ethique à Nicomaque*. C'est une morale fondée sur une anthropologie (vertus, habitus etc...). La vertu est une aptitude qui se cultive par l'exercice et qui aboutit dans les meilleurs cas à une disposition stable. Place de la prudence qui permet de déterminer le point d'application de l'effort moral (le *medium*, c.a.d. l'éloignement par rapport à deux excès symétriques).

### **4. Débats plus modernes**

*Le nominalisme et ses ravages* : dans la ligne de Guillaume d'Ockham, le nominalisme, pour garder intacte la transcendance de Dieu, sépare radicalement la volonté de Dieu de toute référence à un bien connaissable par l'homme. « C'est bien parce que Dieu le commande », mais « Dieu ne le commande pas parce que c'est bien ». Les commandements sont arbitraires. Pratiquement c'est à l'homme de s'organiser dans sa propre sphère.

*Matteo Ricci et l'usage de la morale de Confucius* : Ricci († 1610) missionnaire jésuite, fondateur de l'Eglise chinoise, considère qu'il côtoie une société aux hautes valeurs morales, pour laquelle il éprouve une profonde admiration. Suivant la tradition humaniste, il estime

que Confucius (552-479 av JC) est tout à fait comparable à « un autre Sénèque ». Il plaide pour un retour au confucianisme initial qu'il considère comme une philosophie fondée sur la loi naturelle et qui contient l'idée de Dieu.

*L'humanisme des Lumières* qui ne veut voir dans le christianisme qu'une source d'inspiration morale ramenée aux valeurs les plus horizontales. Dans la même ligne, *le protestantisme libéral* qui réduit l'Évangile à deux vérités qui n'ont besoin d'aucun dogme : la paternité de Dieu et la fraternité universelle.

*Réaction confessante* : Karl Barth et Jacques Ellul : pour eux, la morale humaine est « naturellement » athée, elle met l'homme au centre. Les catholiques ont trop cru à un impossible accord entre les vérités révélées et la réflexion sur nature. Il faut recevoir l'absolu de la Loi de Dieu et dans la pratique accepter une morale humaine, relative et susceptible d'évoluer, qui contribue à mettre de l'ordre dans la société.

*Existentialisme, trans-humanisme* : la tendance serait plutôt aujourd'hui de remettre en cause la notion de nature humaine. On souligne que l'homme se fait autant et plus qu'il ne se reçoit. La liberté est vue comme dépassement des limites. On accuse l'Église de prôner le respect du *statu quo*, d'un hypothétique état de nature que la médecine et la chirurgie n'arrêtent pas de bousculer.

Les papes du 20<sup>e</sup> siècle en reprenant la problématique des Droits de l'Homme et de la dignité de la personne humaine veulent affirmer l'existence d'un projet de Dieu sur l'homme qui concerne tous les membres de l'espèce humaine (et eux seuls : distinction d'avec l'animal), refus du racisme et d'un certain culturalisme qui relativiserait toute éthique commune.

## CONCLUSIONS

1. Il faut prendre acte de l'assomption de la sagesse des nations par la pensée biblique. Il y a une valeur de la réflexion humaine quand elle a l'humilité de savoir ses limites. La foi et la raison ne peuvent s'opposer : « la foi et la raison sont comme deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité » (Jean-Paul II, *Fides et ratio*, 1).
2. Mais la connaissance que les hommes ont de leur bien est partielle et souvent erronée ; les avis divergent et les meilleurs peuvent se tromper (Aristote pensait que l'esclavage était une nécessité ; la polygamie a paru en tout temps une réalité naturelle). C'est pourquoi Dieu est intervenu et continue dans l'Église à éclairer les hommes. On peut concevoir le secours que la Révélation apporte *soit* comme une suppléance, la raison pouvant *en principe* s'élever à la connaissance de la Loi naturelle (saint Thomas d'Aquin), *soit* un discriminant, permettant de discerner dans les doctrines humaines celles qui consonnent le plus avec les intentions divines et celles qui s'en éloignent, seule la sagesse de la Croix étant en mesure de rendre compte de la folie du commandement divin qui nous demande de donner notre vie pour nos frères, de vivre dans une chasteté parfois héroïque etc....
3. La confiance dans la raison humaine permet le dialogue avec les non-chrétiens, le Bien que Dieu nous propose correspond à quelque chose d'inscrit dans la nature humaine, il

rejoint une aspiration souvent cachée. Néanmoins il n'est pas toujours possible de s'en tenir à l'argumentation qui rencontre forcément une limite, si l'on n'est pas prêt à admettre que « l'homme passe l'homme » (Pascal) et se réalise dans une autre dimension qui n'est pas forcément mesurable en ce monde.

4. La reconnaissance d'une loi naturelle permet, dans certains cas, de prolonger les exigences de la Révélation dans des domaines nouveaux où il n'existe pas de préceptes clairement révélés (esclavage, guerre atomique, manipulation génétiques etc...).
5. A l'horizon apparaît la nécessité d'articuler la « nature » (c.a.d. les données héritées qui structurent notre humanité) et la « personne » (c.à.d. la mise en œuvre de cette nature par un être doté d'une vocation unique en vue d'un but non écrit d'avance). Les débats d'aujourd'hui sur l'éthique posent plus nettement la question de la liberté face à une « nature » supposée invariable. Ne pas confondre respect de la « nature » de l'homme et canonisation du fait brut, de la non-intervention de la technique (comme les témoins de Jéhovah qui refusent la transfusion sanguine).

## **POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?**

**Il s'agit d'abord de couper court à l'idée que l'humanité serait remaniable à volonté, que les valeurs seraient susceptibles d'évoluer avec les mentalités, que certains comportements jadis réprouvés pourraient acquérir une légitimité aujourd'hui. Le progrès technique est une chose, mais la dignité de l'homme en est une autre. Si de nouveaux enjeux éthiques apparaissent (droits de l'homme, égalité au sein du couple etc...), ce ne peut être par une nouveauté intrinsèque, mais seulement par la compréhension toujours plus fine et plus profonde que l'homme a de lui-même à la lumière de la raison et de l'enseignement de l'Eglise.**

**D'autre part, il est capital de montrer que la morale chrétienne, même si elle tire son inspiration de la Bible et des documents du Magistère, n'est pas la morale d'un groupe particulier, mais que ce qu'elle affirme du bien et du mal vaut en principe pour tout homme, qu'il le sache ou non, les appels du pape et des évêques à une législation conforme à la Loi naturelle (en matière de procréation assistée par exemple) ne sont donc pas la marque d'une volonté indue d'empiéter sur les prérogatives de l'Etat laïc.**

**Reste que la Loi naturelle ainsi définie se rencontre fort peu dans la réflexion des hommes, en dehors des fils de l'Eglise. Le péché, qui obscurcit la conscience, empêche souvent l'intelligence d'aller jusqu'au bout de ses requêtes du Bien. Certes, pendant longtemps, la « morale laïque », née en réalité d'un monde encore marqué par le christianisme, a pu paraître très proche sur beaucoup de points de ce qu'enseignaient l'Eglise, au point qu'on a pu croire que l'on n'avait plus besoin de celle-ci pour défendre les valeurs morales. Mais l'illusion est en train de se dissiper : l'éloge du mensonge, de la « liberté » sexuelle, de l'affirmation de soi au détriment des autres est devenu le fond commun de bien des mentalités et trouve des justifications.**

**Pourtant la conviction (qui fut celle de Jean-Paul II) que l'exposé des principes chrétiens, sur l'amour et le mariage principalement, est de nature à toucher les cœurs droits et sincères même éloignés de la foi chrétienne est certainement juste. Il faut y faire appel, tout en sachant qu'on ne moralisera pas sans évangéliser.**